

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 29 octobre 2021

L'agence du climat teste une première phase de conseil en mobilités durables et décarbonées gratuit à destination des habitant-es et des entreprises du territoire

Fondée le mercredi 21 avril 2021 par 19 structures locales sous l'impulsion de l'Eurométropole de Strasbourg, en collaboration avec plus de 50 partenaires institutionnels, associatifs et économiques, l'agence du climat se structure depuis plusieurs mois pour accompagner et accélérer la transformation écologique sur le territoire. Conçue pour être un guichet unique, l'agence vise à informer, conseiller et accompagner les ménages, entreprises et communes du territoire en matière de rénovation énergétique des bâtiments, de déminéralisation et végétalisation, de consommation responsable, et de développement des énergies renouvelables. L'enjeu est d'accompagner l'évolution de la société vers un modèle plus solidaire et plus durable en répondant concrètement à l'état d'urgence climatique déclaré l'année dernière par la collectivité et en accélérant la mise en œuvre du Plan Climat 2030.

L'agence du climat a tenu sa première assemblée générale ordinaire ce jour, accueillie par **Jeanne Barseghian**, présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg et maire de Strasbourg. **Danielle Dambach**, Présidente de l'Agence du climat – le guichet des solutions a également indiqué : « *De nombreuses structures ont rejoint les membres fondateurs pour prendre part à ce projet collectif.* »

À partir du 1^{er} novembre 2021, une nouvelle étape s'engage pour l'agence du climat – le guichet des solutions : l'expérimentation du conseil en mobilités durables et décarbonées. Cette action constitue un des axes de la convention de partenariat qui lie l'Eurométropole à l'agence pour le climat. Il s'agit de permettre aux ménages et aux entreprises de bénéficier d'informations et de conseils en faveur de mobilités favorables à la santé, au climat, tout en prenant en compte les différentes contraintes, notamment économiques, des futurs bénéficiaires.

Les habitants-es et entreprises volontaires peuvent d'ores et déjà prendre rendez-vous auprès des conseillers-ères en mobilité en se rendant sur le site internet de l'agence du climat – le guichet des solutions lancé ce jour : www.agenceduclimat-strasbourg.eu, dans la rubrique « prendre rendez-vous » ou par téléphone au 03 69 24 82 82. Le premier entretien permettra de réaliser un diagnostic des besoins et équipements de mobilité, d'étudier les scénarios possibles de mobilités durables et décarbonées, de valoriser les dispositifs déjà existants à l'échelle de l'Eurométropole, notamment ceux animés par les partenaires de l'agence, et d'orienter vers les différentes aides disponibles en fonction des besoins de chacun-e. À ce jour, les rendez-vous sont possibles les lundis et jeudis de 13h00 à 17h30, les mardis et vendredis de 9h30 à 13h00, les mercredis et samedis de 9h30 à 12h00.

Danielle Dambach a précisé devant plus de 60 structures partenaires présentes:

« Le conseil en mobilité est lancé, et nous testons nos procédures et notre organisation pour répondre au mieux aux personnes qui nous sollicitent. »

Cette période expérimentale permettra de coconstruire et d'ajuster le conseil en mobilités durables et décarbonées, qui sera entièrement déployé dès le 1^{er} janvier 2022. L'Eurométropole de Strasbourg soutient la démarche de l'agence du climat qui permettra d'accompagner les ménages et entreprises dans le contexte de mise en place de la Zone à Faibles Émissions.